



# PLAN COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT DE LA NATURE (PCDN) D' YVOIR :

## compte rendu de la réunion plénière du 22 septembre 2016.

Représentants communaux : M. Julien Rosière- Échevin en charge du PCDN  
Mme Florine de Prémorel, coordinatrice PCDN

Citoyens et partenaires : Mme Pierette Meyer, coordinatrice FRW  
Mme Madeleine Kirsch  
Mme Isabelle Hubin  
M. Roland Jehansart  
M. Patrick Evrard

Excusés : Mme Nathalie Patris  
Mme Isabelle Hubin  
M. Bruno Denoiseux

### Déroulement de la réunion

La réunion débute à 20H. L'ordre du jour suivant est annoncé par M. Julien Rosière :

1. **Approbation du PV de la dernière réunion plénière (8 mars 2016)**
2. **Communications générales**
  - réception de l'Arrêté de subvention du SPW
  - appel à bénévoles pour la tenue du stand PCDN le 9 octobre « Spontin Autrement »
  - information sur la Charte « Nature-Entreprise »
3. **Programmation des actions – 3<sup>e</sup> trimestre 2016** : présentation - partenaires - planification
4. **Programmation des actions – 2017** : présentation – partenaires – planification
5. **Prochaines réunions** :

Le Procès verbal de la réunion du 8 mars 2016 ne fait l'objet d'aucunes remarques de la part des membres.

M. Rosière présente le courrier d'approbation de l'Arrêté de subvention ministériel réceptionné en date du 8 juillet 2016. Le subside de 4900€ est accordé.

Mesdames Meyer et de Prémorel précisent que la première tranche (représentant 2450€) a déjà été réceptionnée par le service finances.

M. Rosière revient brièvement sur le détail de la répartition budgétaire des fiches validées par le Collège Communal en date du 12 avril 2016.



SPW  
Service public de Wallonie



FRW



Budget 2016		PCDN -- Année 2016-2018					
Projets		A introduire pour le 15/04 à la région wallonne					Commentaires
N° Fiche et Thématique		Date de l'événement	Coûts global estimés	Part communale	Demande de subside SPW	Autre	Commentaires
		N° visa: 16 15038					
2016-FP-COM-REC-1	Semaine de l'arbre	nov-16	900,00 €	100€ + coordination	800,00 €		
2016-FP-COM-REC-2	Nature à lire	chaque année	1.480,00 €	Soutien logistique 150€ et placement panneaux	990,00 €	490 ( biblio)	
2016-FP-COM-PAT-1	Patrimoine Spontin	A définir	1.550,00 €		1.400,00 €		2 panneaux didactiques: concept*, impression, inauguration drink et guide-nature
2016-FP-RES-TRI-1	Prairie de fauche à Tricointe	Printemps et automne 2016	800,00 €	100,00 €	700,00 €		Restauration et mise en valeur d'une ancienne prairie de fauche à Tricointe
2016-FP-APL-HLW-1	Des abeilles ont élu domicile à la carrière d'Yvoir (HLW-Colas belgium)	A définir	895,00 €	350,00 €	545,00 €		Achat de combinaisons enfants et adultes + panneau didactique
2016-FP-RES-BOU-1	Bocage au lieu dit "route des Bourriques"	A définir	765,00 €	300,00 €	465,00 €		Le budget global concerne les plantations pour une haie sur 2 rangs de 800m de long et consiste en la PHASE 1 du projet initial
2016-FP-SENT-MAL-1	Parcours guidé personnes malvoyantes	A définir	0,00 €	0,00 €	0,00 €		
			6.390,00 €	1.000,00 €	4.900,00 €		

La future journée organisée par la Province de Namur à Spontin portant sur la nature et la biodiversité avec une thématique axée plus spécifiquement sur l'eau est présentée par M. Rosière. Les points suivants sont soulignés :

- Date de l'événement : 9 octobre 2016
- Public ciblé : familles, amateurs de nature, d'artisanat...
- Organisations diverses : les écoles communales ont été invitées à créer « leur bateau » afin de participer à un parcours sur le Bocq, stands d'artisans, animations pour petits et grands...
- Associations : présence du Contrat de Rivière Haute-Meuse

Mme de Prémoré informe que le Collège communal s'est engagé dans une **charte « Nature-entreprise »**, représentant un volet supplémentaire du PCDN à concurrence de 2500€ maximum.

Cette charte a pour **objectif général** de favoriser le développement de la biodiversité dans et aux abords des entreprises et dans les parcs d'activité économique.

**Les objectifs opérationnels quant à eux consistent à :**

- Améliorer le potentiel d'accueil de la vie sauvage partout où c'est possible
- Impliquer un maximum d'acteurs de terrain
- Diminuer les coûts d'entretien des espaces verts > Gestion différenciée
- Augmenter l'intégration paysagère de ces zones économiques

A ce stade, aucun diagnostic des acteurs économiques de la commune n'a pu être mené.

Mme Meyer rappelle que nous pourrions déjà partir de l'étude du réseau écologique réalisé par Acréa en octobre 2013 afin d'identifier de potentiels acteurs économiques susceptibles d'être intéressés par la charte.

Elle précise également ne pas être en charge de ce volet du PCDN au sein de la Fondation rurale de Wallonie mais que la coordination de cette partie « entreprises – PCDN » est assurée par Julie Rahmeh de la DGO3.

Monsieur Evrard suggère à Mme de Prémoré que lors qu'une demande de permis d'urbanisme relative à une exploitation commerciale est introduite au sein du service « urbanisme », il serait judicieux d'informer les auteurs de projets de l'existence et des bénéfices environnementaux de cette charte.





Il cite également deux PME susceptibles d'être intéressées par la charte :

- La SPRL Feront (électricité)
- L'ASBL Patrimoine Ferroviaire et Tourisme du chemin de fer du Bocq. Ici, le potentiel d'augmentation de la biodiversité serait important au vu de la surface « exploitable ».

Mme de Prémorel souligne ne pas avoir, à l'heure actuelle, une vue claire des acteurs économiques de la commune et demande aux membres de lui remonter la moindre information susceptible d'être utile à ce sujet.

---

A ce stade de la réunion, nous entamons le point : « **Programmation des actions – 3<sup>e</sup> trimestre 2016** : présentation - partenaires - planification »

### **1. 2016-FP-SEN-MAL-1 : « Balade nature pour personnes aveugles ou malvoyantes »**

Mme Kirsch débute en réexpliquant les objectifs de son projet et précise les partenaires engagés à ce stade ainsi que l'état d'avancement du projet.

La planification sera abordée en groupe.

#### **État d'avancement :**

**Juin 2016** : identification du parcours avec P. Evrard du Groupe Sentiers, J. Rosière, C. Éloin et F. de Prémorel.

**Juin 2016** : parcours (5km) et besoins identifiés lors de l'analyse transposés sur carte IGN par P. Evrard.

**13 juillet 2016** : parcours pratiqué avec Marie-Jeanne (malvoyante) et Hughes, d'Altéo.

**En introduction**, Mme Kirsch souligne qu'elle a pu observer la grande détresse émotionnelle, le sentiment de solitude ainsi que celui d'insécurité dont Marie-Jeanne lui a fait part.

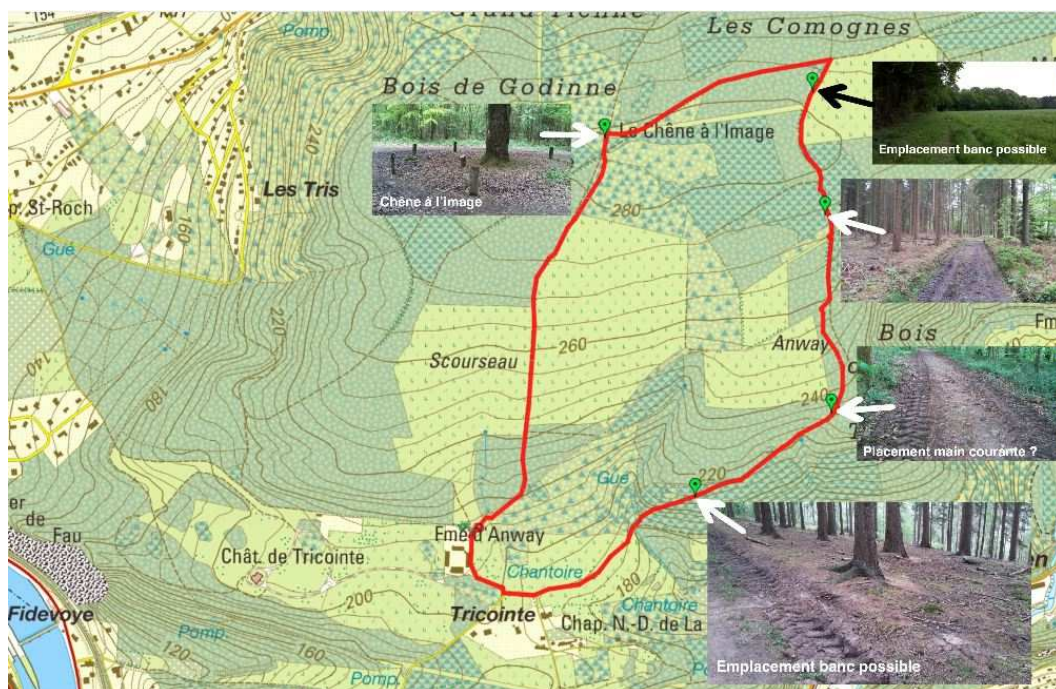
Au fur et à mesure de la balade (en binôme avec Hughes), Marie-Jeanne s'est ouverte et a communiqué ses angoisses liées au monde extérieur (entendons hors de chez elle).

Mme Kirsch a pu prendre conscience que, pour Marie-Jeanne, et probablement la plupart des personnes atteintes de ce handicap, la « seule » connexion avec la société se concentrait bien souvent autour des médias actuels. Marie-Jeanne ayant suivi l'actualité des derniers mois, était effrayée de sortir de chez elle voire même d'ouvrir la porte, peur de tomber face à face avec un terroriste...

Suite à ce parcours test, Marie-Jeanne a exprimé le besoin de revenir avec le groupe Altéo dans lequel elle est inscrite.

Hughes et Marie-Jeanne précisent que si ce parcours voit le jour, il remportera un grand succès.





Concernant l'analyse de praticabilité du parcours, il est validé par Hughes. d'Altéo.

Une validation officielle d'Altéo n'est cependant pas encore confirmée.

Mme Kirsch souligne que des conventions pour ce type de projet existent et sont disponibles auprès d'Altéo.

À la demande de M. Rosière, un exemplaire sera fourni à la Commune pour servir de base à proposer une au Collège Communal.

Cette convention mentionnera entre autres, le fait que le réseau de bénévoles actifs chez Altéo se chargera des trajets motorisés nécessaires dans le cadre du projet.

Concernant encore la praticabilité, suite au bilan de Marie-Jeanne, Mme Kirsch signale que pour certains marcheurs, 5km peut être un parcours trop long et trop éprouvant physiquement. L'option de parcours 3km est donc à maintenir en option.

Divers aménagements de faible importance seront cependant nécessaires :

- Débroussailler le chemin menant au ruisseau >SI> herbes hautes
- Tailler les branches des arbres et buissons
- Installer un banc dans la côte
- Installer une petite passerelle pour passer plus facilement le ruisseau
- Dégager 2/3 troncs > accès aux troncs remarquables
- Nécessité pour l'acteur d'être accompagné (binôme)

Au sujet de la passerelle, il faudra tenir en compte la durabilité du matériel choisi ainsi qu'une caractéristique « anti-dérapante ». Une main courante sera indispensable à cet endroit également.

Afin d'offrir une expérience sensorielle la plus riche possible, les essences d'arbres qui devront être dégagés feront l'objet d'une sélection avec M. Fecherolle du DNF. Mme Kirsch introduira prochainement une demande en ce sens auprès du DNF.

Une attention particulière sera également à apporter à l'entretien et la praticabilité de l'entrée du parcours afin de mettre le public en confiance.

Mme Hubin suggère de prévoir un budget de protection des arbres.





En effet, si dès le départ, certains obstacles menacent la stabilité et génèrent une angoisse, certains malvoyants pourraient ne pas vivre l'expérience pleinement, voire ne pas vouloir poursuivre.

Concernant les partenaires, le Cercle des Naturalistes de Belgique ainsi que Natagora au travers du groupe « Nature pour tous » (locale de Liège) pourraient être partenaires et ont témoigné leur intérêt.

Au niveau des outils pédagogiques qui « serviraient » au mieux le parcours, le Réseau idée a fourni des oiseaux en argile pour le test qui sont de parfaites reproductions des espèces endémiques. L'expérience fut positive. Cet apport pédagogique est donc à maintenir dans le cadre du projet.

Le service environnement de la commune présentera endéans les 15 jours à dater du jour de la réunion une note au Collège demandant l'accord sur les points suivants :

- Disponibilité et placement du banc ainsi que de la main courante
- Dégagement de la végétation afin de faciliter l'accès aux arbres remarquables sélectionnés. (À cet effet, Mme Kirsch fournira une cartographie des essences sélectionnées (avec M. Fecherolle) à Mme de Prémorel.
- Le DNF
- Rétroplanning (validé par la coordinatrice de l'UVCW)

**Certaines remarques sont à observer à ce stade de l'exposé.**

M. Evrard souligne sa crainte que l'entretien des divers points évoqués ne puisse être optimal. Le DNF ne dispose pas de ressources humaines suffisantes afin de garantir un entretien suivi.

---

## **2. 2016-FP-RES-TRI-1 : « Restauration et mise en valeur d'une ancienne prairie de fauche à Tricointe »**

Monsieur Héla n'étant pas présent ce soir nous échangeons en groupe brièvement.

M. Jehansart demande quand une clôture sera installée sur site.

Mme de Prémorel souligne qu'aucun budget n'a été alloué pour une clôture au sein de la fiche validée par le Collège.

- La clôture fera l'objet d'une fiche pour l'année budgétaire 2017.
- Les points suivants sont évoqués :
- L'achat du matériel passera par un marché public
- Le type de matériel est à définir avec M. Héla
- L'objectif de cette clôture consiste à représenter une alerte visuelle, empêchant l'intrusion sur site.

Mme de Prémorel informe les membres que suite aux dispositions prises avec M. Héla et M. Thibaud de France du DNF, le site a été classé en SGIB (Site de grand intérêt biologique) ceci permettra d'ouvrir la possibilité d'utiliser les fonds PWDR pour les travaux de gestion, et d'en garantir ainsi la pérennité.

Mme de Prémorel suggère que M. Héla l'a tenue informée des dates prévues pour la prochaine gestion à venir afin de garantir la diffusion de l'information.

---

## **3. 2015-FP-S-RV Sentiers « Rendez-Vous sur les Sentiers (RDVS) – 2016 »**

M. Evrard informe que le sentier 20 à Durnal a été sélectionné et validé par l'Administration communale afin de bénéficier de plantations dans le cadre de la fiche-projet susmentionnée.





Certains agriculteurs seront peut-être concernés par les plantations...

Une réunion de terrain afin d'identifier ensemble les essences à choisir ainsi que les emplacements et la prise en compte des contraintes réglementaires aura lieu le vendredi 30/09 à 9H en présence de M. Héla, M. Evrard, M. Jehansart, Mme de Prémourel et M. Brunin.

---

#### **4. 2016-FP-COM-PAT-1 « Installation de deux panneaux « nature » dans le cadre du projet « Vis ton Village » soutenu par la Fondation Roi Baudouin à Spontin »**

M. Rosière précise que cette fiche-projet s'inscrit dans un contexte plus large, à savoir, le projet financé grâce à la Fondation Roi Baudouin « Vis ton Village ». Ce projet met le Patrimoine au sens large à l'honneur et il était logique d'y lier une fiche PCDN portant sur certains aspects du Patrimoine naturel de ce village.

2 panneaux didactiques seront donc réalisés.

La proposition de contenus pour les panneaux suivra prochainement.

#### **5. 2016 – FP-COM-REC1: « semaine de l'arbre »**

M. Rosière informe que la Commune d'Yvoir a été sélectionnée par la Région Wallonne pour la semaine de l'arbre 2016 (érable).

En sus de la fiche projet récurrente « 2016 FP-COM-REC-1-sem-arbre », nous distribuerons donc une grande diversité de plants aux citoyens.

La nouvelle étant toute fraîche, la Commune ne dispose pas encore des informations suivantes :

- quantité de plants
- essences

Concernant la fiche-projet « journée de l'arbre » du PCDN, les membres soulignent les points d'attentions auxquels ils estiment devoir porter attention pour l'organisation de cette matinée.

Mme Kirsch suggère :

- d'intégrer le sureau à l'offre, si cette essence ne devait pas être fournie par le service espaces-verts de la Région Wallonne.
- de réaliser des fiches techniques de chaque essence distribuée en y précisant l'origine de l'arbre, ses besoins, le type de sol dont il a besoin, ses bienfaits au niveau de la biodiversité. En somme, d'établir un maximum de liens possibles afin d'y apporter un aspect pédagogique et ludique.
- concernant ce dernier point, l'utilisation de certaines essences en cuisine serait également au programme.

Monsieur Fecherolle serait un partenaire à inclure pour la rédaction des fiches.

Mme Meyer confirme son engouement par rapport à un tel projet et souligne que le public, généralement familial, sera demandeur de ce type de « service ajouté ».

Mme Kirsch propose également de tenir un stand au sein duquel elle présenterait son projet de « parcours pour les personnes malvoyantes ».

Ce stand permettrait d'une part de permettre aux citoyens de prendre conscience du besoin important de connexion avec la nature pour les personnes malvoyantes et d'autre part de présenter les outils pédagogiques (Réseau idée, Natagora) développés à cette fin.

#### **Divers :**

M. Evrard souligne qu'il faudra réaliser une fiche-projet en lien avec le chômage de la Meuse en 2017. Une collaboration avec la commune de Profondeville pourrait être envisagée.

Toutes idées des membres du PCDN sont bienvenues.

**La prochaine réunion se tiendra entre début et mi-décembre.**

